

On peut diviser approximativement la Drôme en 5 zones qui se distinguent par les variations de leurs parlers.

ZONE I: Elle comprend le nord de la rivière Isère, le Royans et une grande partie du Vercors. Ce parler est la transition entre l'occitan et le franco-provençal voisin, parler du nord de la Drôme.

ZONE II et III: Situées de part et d'autre de la rivière Isère, elles correspondent aux parlers nord-occitans.

ZONE IV: Cette zone est située au sud de la ligne Montélimar-Dieulefit-Séderon. C'est la Drôme provençale où l'on rencontre le parler provençal de type rhodanien avec quelques différences.

ZONE V: Comprenant le Haut-Diois et la frange Est des Baronnies, ce parler est le provençal alpin.